



Ville d'Esch-sur-Alzette

Finances communales

Projets de construction, de grosses réparations et de démolition des édifices communaux

Date délibération : 12/12/2025

Référence	FC01-2026-A109	Code interne	2.1.6
------------------	----------------	---------------------	-------

TRAITEMENT TERMINÉ SANS OBSERVATION

L'acte contrôlé ne donne pas lieu à une suspension ou à une annulation.

Fait le 17 juin 2026